

LES 2 RIVES

Arras/Rhône | Eclassan | Laveyron | Ozon | Ponsas | Saint-Barthélémy-de-Vals | Saint-Vallier | Sarras



actualité

Une politique au service des habitants



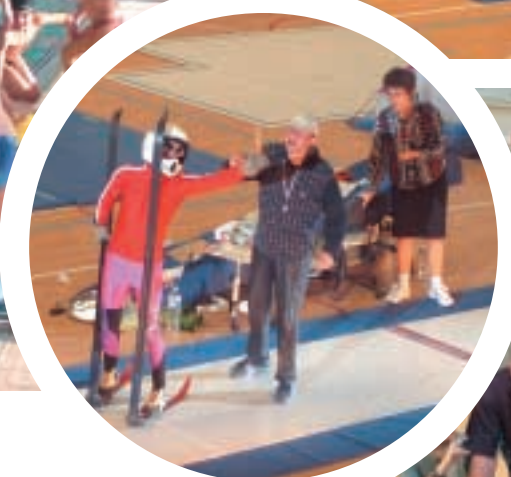
urbanisme

Une nouvelle opération façades pour la CC2R



made in 2 rives

Monnier-Sermi : une croissance qui porte ses fruits



actualité...

Une politique au service des habitants

Consciente que les services à la population sont un réel atout pour le bien-être des habitants et pour le développement du territoire, la Communauté de communes a décidé de mettre l'accent sur le développement de ces services.

Pourquoi développer des compétences sociales ?

Le législateur a donné deux compétences dites "obligatoires" aux Communautés de communes : le développement économique et l'aménagement de l'espace. Il y a quelques années, la CC2R a fait le choix d'élargir son action, en se consacrant à la création de nouveaux services à la population : l'enfance et la jeunesse, les équipements sportifs ou encore la culture.

C'est d'abord et avant tout pour **apporter un mieux-vivre aux habitants** de notre territoire que ces services ont été créés. En effet, ils visent par exemple à faciliter la vie quotidienne des familles, rendre la culture plus accessible,

ou encore multiplier les propositions en terme d'offres de loisirs.

Mais la mise en œuvre de ces services, ainsi que leur optimisation, est aussi un enjeu en terme de développement du territoire. Les nouveaux services qui sont aujourd'hui proposés aux habitants doivent **renforcer l'attractivité de la région**. L'existence d'une crèche, d'équipements sportifs performants ou encore d'une programmation culturelle riche sont autant de facteurs déterminants dans l'installation d'une entreprise sur notre territoire.

Outre le gage d'une vraie qualité de vie pour les salariés des entreprises locales, ces services sont aussi la marque d'un territoire

dynamique et à l'écoute des besoins de ses habitants. Par ailleurs, l'attrait touristique du territoire est également renforcée.

Ainsi, si la population locale est le premier public concerné par la mise en œuvre de ces services, il ne faut pas oublier qu'ils contribuent grandement au développement plus général de notre territoire.

Combien ça coûte ?

Comme toute compétence sociale, cette politique de développement des services de proximité représente un coût important pour notre collectivité (voir tableau). Les deux équipements sportifs que sont le centre .../...

le billet de...

M. Gérard BETTON,
président de la CC2R

L'intercommunalité a été quelque peu malmenée en 2005. On annonçait un rapport de la Cour des comptes très critique sur les finances, la fiscalité et l'efficacité des structures intercommunales. Plusieurs ténors de la politique nationale s'en sont fait écho. Au final, ce rapport n'est en rien le bilan accablant que certains avaient commenté un peu vite. La Cour des comptes met en évidence les acquis de l'intercommunalité et ses apports incontestables.

Bien sûr des progrès sont encore à accomplir. Songeons que les structures intercommunales sont encore toutes jeunes par rapport à leurs grandes sœurs (régions et départements), puisque leur moyenne d'âge est de 5 ans ! En 13 ans d'existence, la CC2R, d'abord District, puis Communauté de communes depuis 2000, a parcouru un chemin important, avec notamment :

- le développement de plusieurs zones d'activités économiques et l'accueil d'entreprises
- le passage à la Taxe Professionnelle Unique
- la prise de nouvelles compétences notamment dans le domaine social
- la réalisation d'équipements structurants pour le territoire (un centre nautique, un complexe sportif et un centre multi accueil petite enfance en cours).

Même si l'exercice de l'intercommunalité est parfois difficile, il faut se féliciter du chemin parcouru et se fixer de nouveaux objectifs pour les années à venir.

(suite) Une politique au service des habitants

nautique et le complexe sportif constituent une forte charge financière : installations techniques, coûts de fonctionnement (eau, chauffage...), personnel... De même, les politiques en direction de l'enfance et de la jeunesse représentent des coûts de fonctionnement importants. La Communauté de communes ne prélevant aucun impôt sur les ménages, **ce sont principalement les revenus de la taxe professionnelle qui financent la mise en place de ces services.**

Objectifs : des services de qualité pour le plus grand nombre

La CC2R s'est en outre attachée à garantir l'accessibilité et la qualité de ces services. Si "service public" n'est pas synonyme de gratuité, la collectivité a fait **de gros efforts pour que le coût de ces services soit le plus réduit possible pour les utilisateurs.** La quasi totalité des spectacles et animations culturelles proposés est gratuite. Parallèlement, d'autres services sont soumis à une participation financière pour l'utilisateur : là encore, la Communauté de communes prend en charge une part plus

ou moins importante du coût de ce service. Pour chaque utilisateur de la piscine qui paie son entrée 4,20 €, la collectivité ajoute un complément de 4 €. De même, la CC2R apporte entre 6 et 8 € par journée/enfant en centre de loisirs, et 6 € pour chaque heure d'utilisation du complexe sportif par une association du territoire. Par ailleurs, et parce que la question de l'accessibilité ne peut être traitée que financièrement, de gros efforts ont été faits pour que les services créés bénéficient au plus grand nombre. **La CC2R souhaite assurer un service égal à l'ensemble de sa population :** ainsi, des transports scolaires ont été financés afin de permettre aux écoles primaires de se rendre au centre nautique ou sur des lieux



"La quasi totalité des spectacles et animations culturelles proposés est gratuite"

Enfin, la **qualité des services proposés est au centre des préoccupations** : ainsi, une attention particulière est portée tout au long de l'année, à la qualité des animations destinées aux enfants, des spectacles programmés ou encore des installations sportives gérées par nos soins.

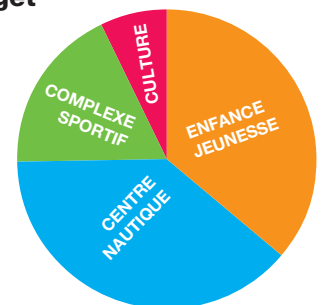
Quels services ?	Pour qui ?
SPORT	
- Centre Nautique	Habitants, écoles, associations et touristes
- Complexe Sportif	Associations sportives et établissements scolaires
ENFANCE JEUNESSE	
- Soutien aux centre de loisirs	Familles du territoire
- Soutien à la crèche	Familles du territoire
- Financement de 2 postes d'animateurs-ados	Jeunes
- Création et soutien du Relais d'Assistants Maternelles	Familles du territoire
CULTURE	
- Programmation culturelle (spectacles,...)	Habitants et touristes
- Animations culturelles (ateliers, expos,...)	Habitants et écoles du territoire
AUTRES SERVICES	
- Financement du CLIC (Centre Local d'Information et de coordination gérontologique)	Personnes âgées et leur famille
- Soutien à l'Office de Tourisme	Habitants et touristes
- Financement de la Mission Local Drôme des Collines	Jeunes 18-25 ans

Coût annuel pour la CC2R des services en € par habitant

	Fonctionnement*	Equipement*
Centres de Loisirs	9 € / hab.	
Crèche	4 € / hab.	6 € / hab.
RAM Relais d'Assistants Maternelles	2 € / hab.	
Service Jeunesse (ados)	3 € / hab.	
Contrat Educatif Local	1 € / hab.	
Enfance, Jeunesse (total)	19 € / hab.	6 € / hab.
Centre Nautique	18 € / hab.	14 € / hab.
Complexe Sportif	6 € / hab.	9 € / hab.
Culture	6 € / hab.	

*Coût de fonctionnement : subventions, prestations de service, frais d'utilisation des locaux, personnel...
*Coût des équipements : coût de l'emprunt pour la réalisation de l'équipement et travaux annuels de maintenance

Répartition du budget annuel moyen total (investissement et fonctionnement) sur l'ensemble des services à la population



Budget total : 835 000 € / an

Opération Rurale Collective

Afin de dynamiser le commerce et l'artisanat de proximité, la CC2R, associée à la Communauté de communes de la Galaure ainsi qu'aux communes de Hauterives, le Grand-Serre, Saint-Martin-d'Août et Tersanne, a choisi de s'engager dans une Opération Rurale Collective.

Dans le cadre de l'ORC, les entreprises artisanales et commerciales qui souhaitent réaliser des investissements peuvent bénéficier d'un accompagnement technique et financier. Les projets doivent concerner l'aménagement des locaux, la réfection des vitrines et des façades, l'équipement des entreprises, leur mise aux normes... Le montant de l'investissement doit être compris entre 10 000 et 50 000 euros HT. Depuis décembre 2004, treize dossiers ont été validés par la commission d'aide à l'investissement



Boulangerie Lotte

composée d'élus du territoire et des chambres consulaires. Parmi les entreprises qui ont déjà effectué des investissements dans le cadre de l'ORC, citons le salon de coiffure "Hair création", les cycles Sonier, la Maison de la Presse, Rochetaillée Email, Boulangerie Lotte ou encore Bonnaud photographe.



La Maison de la Presse



Le salon de coiffure "Hair création"



Les cycles

L'Antenne de Saint-Vallier de la Mission Locale s'ouvre aux jeunes Ardéchois

Au mois de janvier 2005, le Relais Emploi Formation de Saint-Vallier a fusionné avec la Mission locale de Romans pour former une nouvelle entité : la Mission Locale Drôme des Collines-Royans-Vercors. La Communauté de communes "Les Deux Rives" soutient financièrement la Mission locale et siège à son conseil d'administration. Désormais, l'ensemble du territoire de la CC2R adhère à cette structure. Les jeunes des communes de l'Ardèche, peuvent comme ceux de la Drôme, s'adresser à l'antenne de Saint-Vallier.

Recevoir et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans révolus dans leur insertion sociale et professionnelle tel est l'objectif de la Mission Locale. Cette structure associative, comme toutes celles du territoire français, est financée par l'Etat, la Région et les collectivités locales. Les jeunes y trouvent les outils nécessaires à leur insertion. Ils peuvent rencontrer un conseiller pour faire le point sur leur situation et construire leur parcours, se faire prescrire un bilan de compétences, être aidés dans leur recherche de stage ou de formation. Des ateliers, accessibles sans rendez-vous, leur permettent d'apprendre à rédiger CV et lettres de motivation. Ils peuvent consulter des offres d'emploi et accéder à Internet en présence d'un conseiller.



Les locaux de l'antenne ont été aménagés par la commune de Saint-Vallier

Mission Locale Drôme des Collines-Royans-Vercors
Point-Accueil-Emploi
 3, avenue de Québec - 26240 Saint-Vallier
 Tél. 04 75 23 42 66 - Fax 04 75 23 25 92
ml-stvallier@missionlocaleromans.com



- Heures d'ouverture de 8h30-12h30, 13h30-17h, sauf lundi ouverture à 9h, jeudi fermeture à 15h30.
- L'accès aux ateliers est libre les lundi et mardi de 13h45 à 17h, les jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15.
- Pour prendre rendez-vous avec un conseiller s'adresser à l'accueil ou par téléphone au 04 75 23 42 66.

Une nouvelle opération façades pour la CC2R



Si la façade que vous souhaitez rénover se trouve dans le périmètre retenu, vous pouvez bénéficier :

- de subventions
- d'une assistance dans le montage des dossiers de subventions
- de conseils d'un architecte

Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec les services de la Communauté de communes au 04 75 23 45 65 avant le 1^{er} mai 2006.

Déchetterie de Sarras : ouverture avril 2006

On ne peut que se réjouir de l'ouverture prochaine de la déchetterie de Sarras : tous les habitants sont invités à utiliser ce nouveau service qui permettra une meilleure gestion de nos déchets. La CC2R a contribué à ce projet par la vente et la viabilisation des terrains. Elle a collaboré avec la mairie de Sarras pour obtenir l'autorisation administrative préalable aux travaux.

Horaires :

Lundi : 8h30/12h - 12h30/17h30

Mardi : Fermeture

Mercredi : 8h30/12h - 12h30/17h30

Jeudi : 8h30/12h - 12h30/17h30

Vendredi : Fermeture

Samedi : 8h30/12h - 12h30/17h30



- L'ensemble des habitants de la CC2R aura accès à cette nouvelle structure située sur la route des Îles à Sarras. Les usagers se verront attribuer une carte d'accès par leur mairie à présenter au gardien à chaque passage en déchetterie. Les cartes existantes restent valables.
- L'accès en déchetterie est gratuit pour l'ensemble des usagers, sauf pour le dépôt des pneumatiques issus d'une activité artisanale ou commerciale.
- La liste complète des déchets acceptés ou interdits est disponible auprès de la déchetterie.



s Sonier

Arrivée d'un agent technique à la CC2R

Maurice VIVIERS

a été recruté à la Communauté de communes "Les Deux Rives" en tant qu'agent technique. Il sera chargé des interventions courantes sur les zones d'activités et les bâtiments communautaires (complexe sportif, pépinières d'entreprises, bâtiment-relais, centre nautique, future crèche), du suivi de certains travaux, ainsi que de la coopération entre les différents services techniques communaux. Maurice VIVIERS était jusqu'ici employé par la mairie de Saint-Vallier et travaillait déjà, pour une partie de son temps, à la CC2R.



Il prendra ses nouvelles fonctions dans notre structure à partir du 16 mars prochain.

Abandon du projet éolien

La Communauté de communes, après consultation des différents conseils municipaux concernés par l'implantation des éoliennes, a décidé d'abandonner le projet.

Journée "portes ouvertes" au Lycée Henri Laurens

Elle aura lieu le samedi 25 mars 2006. Pour plus d'informations, vous pouvez appeler le 04 75 23 05 66.

Centre Nautique

Sébastien EUKSUZIAN vient de quitter ses fonctions de Responsable du centre nautique. Il sera remplacé par Sébastien DOUBLET.

Entreprises, commerçants, artisans, vous venez de vous installer ? Faites-le savoir à la Communauté de communes qui présentera votre activité.

Bienvenue à...

Yvan FAURIAT nouveau gérant

EDC Services

Entretien et dépannage chaudière gaz et fuel.
 ZAE Les Îles - 26240 SAINT-VALLIER
 Tél. 04 75 23 13 11 - Fax 04 75 23 01 22

CPZ 26

Plomberie, électricité, zinguerie. Installation et dépannage de chauffage, ramonage, et pose de placo.

Madame et Monsieur CLOEZ

478 RN7 - 26240 LAVEYRON - Tél. 04 75 23 21 74

Cyber Café du Relais des Mailles

Restaurant, pizzeria, concerts.

Loïc COSTET

26240 LAVEYRON - Tél. 04 75 23 42 26

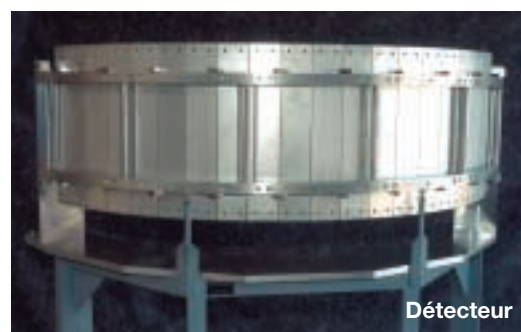
Monnier-Sermi : une croissance qui porte ses fruits

L'entreprise de mécanique Monnier est installée à Saint-Barthélemy-de-Vals dans un bâtiment construit par la Communauté de communes en 1996 ; elle a été reprise en 1997 par le groupe Michel Baulé, spécialisé dans la plasturgie. C'est pour répondre à la demande d'un client important que le groupe a choisi de s'adjoindre les compétences d'une entreprise de mécanique. Sermi, située à Saint-Romans en Isère a ensuite été rachetée, donnant naissance à "Monnier-Sermi".

Cette nouvelle entité compte aujourd'hui 33 personnes, 14 à Saint-Barthélemy-de-Vals, 14 à Saint-Romans avec 5 personnes à l'encadrement. Elle est dirigée par Christian Chaboud, épaulé par Régis Journet. Monnier-Sermi réalise un chiffre d'affaires de 3,4 millions d'euros dont 30% dans le groupe Michel Baulé. Elle compte une clientèle diversifiée sur l'Isère (Air Liquide, AET, SDMS, Polygone scientifique de Grenoble, Institut LAUE Langevin, ESCRIF synchrotron, CEA) et la Drôme (Cheddite, Revol, Desgranges).



Vue d'ensemble de l'atelier



Détecteur

Investissements en matériel et au plan humain

Régis Journet, directeur adjoint nous confie : «A l'avenir, nous souhaitons continuer à étendre notre clientèle afin d'être de moins en moins dépendant du groupe Michel Baulé. Pour cela nous avons investi dans notre outil de production afin de traiter des commandes de moyennes et grandes dimensions». Monnier-Sermi a investi également sur le plan humain avec l'embauche de 6 personnes en 2 ans. «Pour préparer l'avenir, nous misons sur la formation de jeunes diplômés, avec l'embauche d'un

responsable qualité, formé au préalable en alternance. Nous poursuivons cette politique puisque l'entreprise compte à nouveau un étudiant en alternance. Cela nous permet d'intégrer des jeunes qui se forment petit à petit au "moule" Monnier-Sermi».

Cette politique porte ses fruits car l'entreprise connaît une croissance forte de l'ordre de 20% par an. Régis Journet conclut : «Tout le monde en bénéficie, les bons résultats nous permettant de verser une prime d'intéressement à l'ensemble des salariés en fin d'année».



Opérateur sur machine à commande numérique

d'une rive à l'autre...

www.comcomlesdeuxrives.fr

La Communauté de communes a décidé de se doter d'un tout nouveau site internet, à la fois plus complet et plus représentatif de l'ensemble de ses actions.

Principale compétence de notre structure, le développement économique tiendra bien sûr une large place : les investisseurs potentiels trouveront sur ce site un descriptif des Zones Artisanales et Economiques, les terrains et locaux disponibles, l'assistance que peut apporter la Communauté de communes aux porteurs de projets...

Ce site se veut pratique et proche du grand public : vous pourrez ainsi consulter les horaires du Centre Nautique et découvrir toutes les activités proposées. L'agenda culturel vous tiendra au courant des manifestations organisées par la Communauté de communes. Enfin, vous trouverez au fil des pages toutes les

informations et tous les contacts pour vous et votre famille : centres de loisirs, relais d'assistantes maternelles, crèche...

Véritable vitrine de notre collectivité et de ses actions, le site présente aussi les communes membres. Vous trouverez enfin les comptes rendus des dernières réunions du Conseil Communautaire ainsi que les derniers bulletins publiés. Si vous voulez en découvrir plus, venez nous rejoindre sans tarder sur :

www.comcomlesdeuxrives.com

Le site est encore en phase de développement et sera enrichi dans les semaines à venir, alors n'hésitez pas à nous donner votre avis !

Gus Brogi : « Jamais sans mon équipe ! »

Depuis trois ans, Gus Brogi est président de l'Association des Donneurs de Sang bénévoles Saint-Vallier, Laveyron, Beausemblant, Andancette, Albon.



Laveyronnais depuis 1982, il a rapidement intégré l'association en qualité de donneur de sang et comptabilise aujourd'hui 120 dons. Non content de cette généreuse démarche, il organise annuellement avec son équipe 11 collectes sur les cinq communes dépendant de l'association. La pose des affiches et l'information aux donateurs font partie de leurs tâches. Le jour de la collecte, tandis que les messieurs mettent les tables en place pour la collation, les dames s'affairent à la préparation des sandwiches. Pendant toute la durée de la collecte, les bénévoles veillent au bien être des donateurs et leur proposent nourriture et boissons. La journée se termine vers 20h30 par la remise en ordre de la salle. Souriant et ouvert Gus Brogi devient silencieux quand il s'agit de parler de lui. «Il faut parler de l'association, pas de moi. Tout seul on ne peut rien faire, c'est l'équipe qui permet d'agir et d'être efficace !» s'exclame-t-il. Ce travail d'équipe, il le retrouve à l'Ecole de boules où avec Christian Marc il entraîne les jeunes. Licencié à la Fraternelle Boules de Saint-Vallier il met son expérience de bouliste au service des minimes et des benjamins qu'il a conduit en 2001 et 2002 en championnat Rhône-Alpes.

Calendrier 2006 des collectes de sang

- Albon : jeudi 4 mai de 16h à 19h, à la salle des fêtes
- Andancette : vendredi 6 janvier, mardi 4 juillet de 16h à 19h, à la salle des fêtes
- Beausemblant : jeudi 2 novembre de 16h à 19h, à la salle des fêtes
- Laveyron : jeudi 2 mars, jeudi 7 septembre de 16h à 19h, à la salle des fêtes
- Saint-Vallier : jeudis 16 février, 11 mai, 27 juillet, 12 octobre, 14 décembre de 15h30 à 19h à la Maison des Associations.
- Sarras : mercredi 1^{er} mars, de 16h à 19h, à la salle des fêtes
- Eclassan : mercredi 6 décembre de 16h à 19h, à la salle des fêtes
- Saint-Barthélemy de Vals : jeudi 21 septembre de 15h30 à 19h, à la salle des fêtes

Pour plus d'informations : Etablissement Français du Sang à Valence : 04 75 82 44 00

